votre avis quant à cette sélection, par rapport à mon par...

Par **Macli**, le **16/02/2010** à **21:48**

Bonjour,
Je suis actuellement en deuxième année. Je n'ai pas eu mon premier semestre.
Ce qui ne fait qu'accentuer mes craintes. Car il s'avère que je n'ai pas eu mon premier semestre de première année, d'un coup. Mais j'ai du le repasser cette année. J'ai donc fait le cumul, en délaissant les matières de deuxièmen année. Maintenant je m'inquiète beaucoup, puisque je sais que la sélection est dure une fois arrivée en master. J'aimerai donc avoir votre avis quant à cette sélection, par rapport à mon parcours chaotique. :(:oops: :?: Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **16/02/2010** à **23:23**

Bonsoir Macli,

Il y a pire comme parcours, si ça peut te rassurer :yaoblushing: Image not found or type unknown

En gros tu es AJAC ? Si vraiment le régime est trop lourd et que tu plantes ta deuxième année, le plus simple serait de redoubler une bonne fois. Le souci du système, c'est qu'arrivé en L3, il est impossible de passer AJAC en master si tu as un semestre de licence de retard ; les étudiants dans ce cas font des stages durant leur troisième année allégée pour valoriser leur CV, ou bien partent en Erasmus ou travaillent une langue étrangère.

Normalement, pour les masters 1 " généraux ", l'admission est de droit du moment que tu as validé ta licence même s'il existe des masters 1 sélectifs et spécialisés (droit public, droit notarial éventuellement, droit bancaire...).

L'admission en master 2 est différente et très sélective - ce qui n'empêche pas des redoublants ou multi-redoublants d'être retenus. Tu peux parcourir la section Master 2 pour avoir une idée.

Maintenant, tu n'es qu'en L2, tu as encore le temps de redresser la barre, de te construire un projet professionnel, de faire des stages, de valoriser ton CV. Tout n'est pas perdu ! Puis tu peux poster sur le forum si tu as des soucis avec une matière, il est là pour ça ;)) Image not found or type unknown

Par **Yn**, le **17/02/2010** à **11:21**

Yep,

Tu n'es pas isolé dans ton parcours si j'en crois les statistiques de ma fac, après c'est sûr qu'être en AJAC (chevaucher, chez nous) c'est une situation délicate car, au final, tu es quasiment certain de perdre un semestre.

Je suis de l'avis de [i:38exccck]mathou[/i:38exccck], mieux vaut se planter une fois quitte à doubler mais rester sur les rails traditionnelles plutôt que de partir en chevauchement car il n'est pas réellement possible de rattraper le semestre loupé.

C'est vrai que rien n'est perdu, la L1 et la L2 ne sont pas les années les plus fondamentales pour la sélection en M2, autrement dit si tu fais une bonne L3 et un bon M1, tu auras toutes tes chances pour intégrer un M2. Par contre, il y a des matières f-o-n-d-a-m-e-n-t-a-l-e-s à bien maîtriser en L2 si tu souhaites ne pas être noyé par la suite. Un seul exemple : le droit des contrats, étant civiliste je ne me base que sur celui-ci mais je pense que ma réflexion vaut aussi pour le droit administratif.

Par **Macli**, le **17/02/2010** à **13:37**

Merci beaucoup pour vos conseils.
Je me sens largement mieux maintenant. Car je commençais déjà à déprimer ! looool !!
Effectivement je compte redoubler ma L2. Je ne veux pas refaire la même erreur que cette année, au risque de mettre en péril ma L3. Ainsi, je repartirai d'un bon pied.

:)) :D/

En tout cas, encore merci. Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **17/02/2010** à **14:22**

:D/

Ah, bah c'est déjà bien si tu retrouves le moral ! Image not found or type unknown

Pour reprendre Yn, la L2 comprend des matières absolument vitales pour le reste du cursus (droit des obligations, droit administratif) : il faut bien en connaître les bases afin de poursuivre.

Si tu veux, on pourra regarder ensemble tes soucis face aux matières pour voir si c'est de l'ordre de la méthodo ou des connaissances. Souvent ce n'est pas diagnostiqué, alors que si on repère le problème il se règle rapidement.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés